

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 172, r. St-Georges : Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2190 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du ^{*}Lundi 28 Janvier 1924, à 17 heures1^o Vote sur la candidature de :

MM. Renaud, Teiso Esaki, Thomasset, Noury, de Man, Roubal, Sarrazin, Vadon, Sil, Winstanley, Beuret, Marchand, Bernier, Leray, Chaux-Thevenin, Delaunay-Larivière, Miller, Müh, Sterba, Ferry, Jensen-Haarüp, Eriksson, Ronchetti, Willemse, Henry, Contau, Delève, Van der Elst, Wagner, et de : M. Armand (D^r Charles), 5, rue Guichenon, Mâcon (S.-et-L.). — M. Renaud (Elie), 50, rue de la République, Carcassonne (Aude), parrains MM. Riel et Roman. — M. Payrau (Louis), 2, place Nationale, Saint-Gaudens (Haute-Garonne), *Lépidoptères*, parrains MM. Riel et G. Nicod. — M. Maury (A.), licencié ès sciences naturelles, professeur au Collège, Sillé-le-Guillaume (Sarthe), parrains MM. Rémy et Nicod. — M. Dangeard (Pierre), agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, préparateur à la Sorbonne, 4, rue Guichard, Paris-Passy, *Botanique*, parrains M. le Professeur Dangeard et M. Chifflot. — M. Buisson (Emile-Marcel), Lycée Ampère, 31, rue de la Bourse, Lyon, parrains MM. Cazeau et Chifflot. — M. Vigel (F.), médecin-vétérinaire, 37, rue Lacreteille, Mâcon (Saône-et-Loire). — M. Varloe (Hans), Drammen (Norvège), *Entomologie, Hemiptera*. — M. Stumper (Robert), 23, rue du Beau-Site, Bruxelles (Belgique), *Biologie des Fourmis*. — M. Nordström (Frithiof),

tandläkare, Kundsholmstorg, 3a, Stockholm (Suède), *Lépidoptères d'Europe, spécialement Noctuelles, Géomètres et leurs premiers états*. — M. Reitter (Emmerich), 5, rue d'Aspern, Opava (Tchécoslovaquie), *Coléoptères, spécialement paléarctiques*. — M. Cépède (Casimir), Institut de Biologie appliquée, 30, avenue Reche, Paris (14^e). — M. Mac G. Havry (D^r D.), J. W. Brouwersplein, Amsterdam (Hollande), *Coléoptères, Lépidoptères*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Adtel, 11, rue du Centre, Cours (Rhône), parrains MM. Lhéritier et Robert Pozat. — M. Perrin, rue de l'Égalité, Cours (Rhône). — M. Goujat, rue de l'Égalité, Cours (Rhône), parrains MM. Pozat et Roussay. — M. Vadon (Claude), 4, rue de l'Égalité, Cours (Rhône), parrains MM. Lhéritier et Geneste. — M. Feuille (German), 61, rue Victor-Hugo, Carcassonne (Aude), *Botanique, Phanérogames*. — M. Guinet (Jean), 212, boulevard Raspail, Paris, *Botanique*, parrains MM. Roman et Riel.

2° *Présentation de :*

M. Michel, professeur de musique, 27, rue du Lycée, Roanne (Loire), par MM. Larucé et Uselli. — M. Audoct, censeur des Études au Lycée, Roanne, par MM. Alabernaud et Larue. — M. Duplany (Antoine), 2, quai de Serin, Lyon. — M. Duplany (Eugène), 13, rue Saint-Denis, Lyon, par MM. Pouchet et Dejoux. — M^{me} la comtesse de Brosses, Poinly-sous-Charlieu (Loire), par MM. le D^r Dupont et Uselli. — M. Guinot (Pierre), Poinly-sous-Charlieu (Loire), par MM. Perronnet et Uselli. — M. Loppe (D^r Étienne), directeur des Musées Lafaille et Fleureau, 56, rue Chaumieu, la Rochelle (Charente-Inférieure). — M. Calvet (Louis), professeur de zoologie générale et appliquée à la Faculté des Sciences, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — M^{me} Verrier, étudiante, 2, rue Saint-Joseph, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — M. Maury, professeur au Collège, Issate (Puy-de-Dôme). — M. Vergne (Michel), préparateur à la Faculté des Sciences, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — M. Dollfus (Gustave), 45, rue de Charol, Paris (10^e), *Paléontologie*. — M. Stehelin (Georges), Cernay (Haut-Rhin). — Muséum d'histoire naturelle, Genève (Suisse). — M. Surcouf (baron J.), chef des travaux de zoologie au Laboratoire colonial du Muséum, 55, rue de Buffon, Paris (5^e), *Diptères, spécialement Diptères piqueurs*. — M. Jakubisak (Stanislav), 20 bis, rue Censier, Paris (5^e), *Faune des eaux douces, Copepodes Harpacticides*. — M. Harant (Hervé), préparateur à la Faculté des Sciences, 10, rue du Cannau, Montpellier (Hérault), *Tuniciens des côtes de France*. — M^{me} Monti (Rina), professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, Pavia (Italie). — M. Lejay (Albert), 1, rue du Puits-Sacé, Lons-le-Saunier (Jura), *Préhistoire*. — M. Crampton (D^r G.-C.), professor of Insect Morphology, Fernald Hall, Mass. Agr. College, Amherst (Mass. U. S. A.). — M. Petit (Fernand), ingénieur chimiste, Outreau (Pas-de-Calais). — M. Weremberg-Lund (C.), prof. Universitets og Ferskvands-biologiske laboratorium, Hihlerod (Danemark), par MM. Riel et Nicod.

3° M. ALLEMAND-MARTIN. — a) De l'œuvre scientifique de Philippe Thomas ; du rôle mondial actuel de ses découvertes ; hommage à rendre à sa mémoire par la région lyonnaise, son pays natal ; b) Note sur les premiers résultats de l'étude scientifique des Côtes tunisiennes obtenus par les explorations sous-marines des dragueurs l' « Orvet », la « Perche », le « Pourquoi-Pas ». Leurs rapports avec les études antérieures de l'Université de Lyon, sur les côtes orientales de la Régence.

4° Communications diverses.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 29 Janvier, à 20 heures.

- 1^o M^{lle} CAMUS. — Le *Typha provincialis*.
 - 2^o M. THIÉBAUT. — Au sujet de la Collomie et des plantes naturalisées en général.
 - 3^o M. MEYRAN. — Biographies et portraits de Botanistes.
 - 4^o Communications diverses.
-

ERRATUM au *Bulletin* n^o 1. Séances de l'année 1924, *Section botanique*, lire : 29 janvier au lieu de 22, et 29 avril au lieu de 22.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Samedi 2 Février, à 17 heures.

- 1^o M. le Lieutenant-Colonel CONSTANTIN. — Quelques documents d'histoire Naturelle.
 - 2^o M. le D^r ARCELIN. — Industrie aurignacienne et industrie solutréenne de Solutré.
 - 3^o M. le D^r MAYET. — Les proportions du corps humain chez l'adulte.
-

Exonération. — M. l'abbé DEJOUX s'est inscrit comme membre honoraire. M. GÈZE (J.-B.), et M. BIDET (Eugène) se sont fait inscrire comme membres à vie.

Cotisations de 1924. — Les membres sont invités à s'acquitter, dans le cours du premier trimestre, en faisant parvenir leur cotisation (10 fr.), soit par chèque postal (C/C 101-98 Société Linnéenne) dont le coût n'est que de 0 fr. 25, affranchissement compris, soit par mandat-poste, au nom du trésorier, M. F. RAVINET, 11, rue Franklin.

La cotisation des membres honoraires est de 20 francs.

Il est rappelé qu'on peut s'exonérer de toute cotisation annuelle, moyennant un versement unique de 125 francs (membre à vie) ou 250 francs (membre honoraire à vie).

Don à la Bibliothèque. — M. F. ROMAN a fait don à notre Bibliothèque de ses derniers travaux.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 19 Novembre 1923

Expériences sur « *Amanita citrina* »

Notre savant et dévoué collègue, M. Victor DEMANGE, nous écrit qu'il a mangé environ 40 grammes d'*Amanita citrina*, sans blanchiment préalable, sur la foi des expériences de M. CHAUVIN, et qu'il n'en a été nullement incommodé. Même venant après celles de M. CHAUVIN, cette expérience n'en est pas moins très importante.

M. JOSSERAND fait observer que cette expérience est même plus décisive que celles de M. CHAUVIN parce que, la dose de 40 grammes ayant été absorbée en une seule fois, sans doses plus faibles préalables, toute possibilité d'une mithridatisation du sujet en expérience se trouve entièrement éliminée.

En octobre dernier, M. JOSSERAND a fait absorber à un jeune lapin de cabane pesant 875 grammes, un mélange composé de 20 grammes d'*Amanita citrina* et de 40 grammes de pommes de terre. Le tout avait bouillonné jusqu'à épuisement de l'eau de cuisson et par conséquent aucun principe toxique n'a pu être éliminé. Aucun symptôme d'empoisonnement ne se manifesta et le rongeur augmenta même légèrement de poids au cours des huit ou dix jours qui suivirent l'expérience. Tout coefficient de sensibilité spécifique mis à part, cette quantité de champignon correspondrait chez un homme de poids moyen, à 1.500 ou 1.800 grammes.

M. RIEL rappelle à ce propos qu'en 1899, le Dr CORDIER a soutenu à Lyon, une thèse, pour le doctorat en médecine, intitulée : *Essai sur la Toxicité de quelques champignons avant et après la dessiccation*; et tendant à démontrer que certains champignons desséchés sont moins toxiques qu'à l'état frais. Il s'appuyait, en ce qui concerne *A. citrina*, sur ce fait qu'il avait pu absorber trois échantillons desséchés d'*A. citrina* pesant ensemble à l'état frais, environ 35 grammes et qu'il n'en avait rien éprouvé. « Je suis certain cependant, ajoute-t-il (p. 66), que, fraîche, cette quantité m'aurait, non pas empoisonné, mais tout au moins un peu indisposé. » Comme nous savons aujourd'hui le contraire, l'argumentation du Dr CORDIER tombe complètement et la question de l'atténuation de la toxicité des champignons est, au moins en ce qui concerne les Amanites, à reprendre en entier. Ajoutons que le Dr CORDIER avait fait manger 10 grammes d'*A. citrina* fraîche à un cobaye (ce qui est une dose considérable pour le poids de l'animal) et cela sans résultat, et il en concluait que les poisons des Amanites n'ont guère d'action sur ces rongeurs. Aujourd'hui, nous donnons une toute autre interprétation à ces résultats. Mais les faits observés dans les expériences du Dr CORDIER n'en conservent pas moins toute leur valeur et méritaient d'être rappelés.

Les faux empoisonnements par les champignons et la nécessité de l'emploi de la méthode expérimentale en mycologie

Par M. le Dr PH. RIEL.

Quand on parcourt, dans la littérature mycologique, ce qui a trait aux empoisonnements par les champignons, on est surtout frappé d'un fait, c'est

que pas un seul des auteurs ne se pose la question de savoir si ce sont réellement les champignons absorbés qui ont été la cause véritable des accidents observés.

Beaucoup de mycologues regrettent que dans la plupart des cas, l'espèce de champignons incriminée n'a pu être sûrement déterminée. Et si par hasard elle l'a été par un mycologue compétent, l'espèce en cause est désormais, sans autre examen, considérée comme suspecte. Les auteurs se demandent avec étonnement comment il peut se faire qu'une espèce soit tantôt comestible et tantôt vénéneuse, sans que l'idée, cependant toute naturelle, d'une pure coïncidence, sans relation aucune de cause à effet entre l'absorption des champignons et les malaises éprouvés, semble être venue à aucun d'entre eux. Or, nous sommes convaincus que, dans un très grand nombre de cas, c'est cette dernière hypothèse qui est l'expression de la vérité.

Il existe une multitude de causes qui peuvent produire un empoisonnement familial ou des maladies et même des morts familiales simulant un empoisonnement.

Il arrive très souvent que les fruits, dans certaines conditions météorologiques ou autres, sont couverts de Bactériacées qui, pour ne pas appartenir le plus souvent à des espèces bien méchantes, n'en sont pas moins capables, quand elles sont absorbées à dose massive, d'altérer le chimisme du tube digestif d'une manière suffisante pour triompher de la résistance de l'organisme et rendre malade toute une famille. Notons, dès à présent, que l'époque des fruits coïncide avec celle des champignons.

Une cuisinière porteuse de germes peut infecter des gâteaux, la crème ou l'eau qui est bue ou qui sert au lavage des objets de cuisine. Enfin, cette eau ou divers aliments crus peuvent être infectés d'une multitude de manières. Ils peuvent même l'être après leur cuisson, par les mouches, notamment.

Lorsqu'on absorbe au même repas du citron et de l'oseille, d'après certaines observations, l'acide du citron pourrait déplacer celui de l'oseille et mettre en liberté une certaine quantité d'acide oxalique, très toxique, et produire ainsi une intoxication familiale.

Il est souvent très difficile de faire la preuve de ces intoxications ou des infections dans chaque cas particulier. Rappelons le cas célèbre où les accidents éprouvés par une première série de victimes furent attribués à l'absorption d'un poison inconnu (ce qui est précisément le cas du ou des poisons des champignons) et où il fallut une seconde série de victimes dans le même local pour qu'on s'aperçût enfin que pour la première comme pour la seconde, ils avaient été provoqués par les émanations d'un four à chaux voisin.

Certaines de ces éventualités sont plutôt rares, mais les infections microbiennes familiales, ainsi que les intoxications alimentaires ou autres, parfois graves et même mortelles, le plus souvent bénignes ou très bénignes, sont d'une fréquence telle que leur coïncidence avec l'absorption de champignons est fatale et doit même être fréquente. Et comme ces intoxications et infections ne sont décelables, d'une manière sûre, que par des procédés de laboratoires délicats et coûteux, il est bien plus simple d'accuser le champignon surtout si sa bonne réputation n'est pas solidement établie.

Nous sommes convaincu que tous les prétendus empoisonnements par *Hebeloma crustuliniforme*, *Amanita junquillea*, *Clitocybe aurantiaca* et bien d'autres, rentrent dans cette catégorie, c'est-à-dire que le champignon n'a joué absolument aucun rôle, même pas celui d'aliment indigeste.

A peu près seuls, les empoisonnements à syndrome dit phallénien, à syndrome muscarinien et les empoisonnements dus aux Entolomes peuvent être considérés comme scientifiquement démontrés.

En un mot, doivent être considérées comme suspectes, pour ne pas dire entièrement nulles et non avenues, toutes les observations d'empoisonnement par les champignons dans lesquelles ne figure pas un examen complet du malade par un praticien averti, aussi compétent en médecine qu'en mycologie et accompagné d'un diagnostic différentiel rigoureux éliminant d'une manière certaine toutes les infections, intoxications ou maladies quelconques pouvant simuler un empoisonnement par les champignons. Les observations remplissant les conditions requises pour être valables, sont, dans l'état actuel de la science, à peu près inexistantes et seront toujours très difficiles à établir. Le mieux est donc de recourir à l'expérimentation qui peut seule résoudre les problèmes que l'observation ne peut que soulever. La mycologie, d'empirique qu'elle a été longtemps, doit devenir de plus en plus expérimentale. Beaucoup d'auteurs sont déjà entrés dans cette voie et je suis heureux de pouvoir saluer ici même l'aurore de cette heureuse et féconde transformation de la science mycologique.

Présentation de Champignons

Cantharellus umbonatus et *Pleurotus tremulus*, de Félines (Ardèche) ;
Pleurotus pubescens et *Cudonia circinans*, du Mont Pilat.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 NOVEMBRE

Sur la distribution géographique de « *Lithoglyphus naticoides*, » (de Férussac). Mollusque originaire de l'Europe sud orientale en voie d'extension vers l'ouest de l'Europe

Par M. Paul Rémy

Le *Lithoglyphus naticoides*, petit Gastropode prosobranché originaire des bassins du Danube et du Dniepr, où il est installé dès la fin de l'époque tertiaire, émigre vers l'Ouest de l'Europe en utilisant les canaux de navigation; l'extension de son aire de distribution a débuté vers 1870. En relevant les lieux et dates d'apparition des Lithoglyphes, on constate que deux courants de migration se sont établis : l'un, ayant son origine dans le Dniepr, a peuplé, en empruntant le Canal Royal et le Bug, l'Est puis le Centre de l'Allemagne (bassins du Pregel, de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe); l'autre, ayant son point de départ dans le Danube, a peuplé le bassin du Rhin et de la Meuse (en empruntant le canal Louis et le Main) et commence à envahir actuellement le bassin de la Seine [M. H. GARDOR a signalé cette année, dans ce *Bulletin*, la présence de ce Mollusque aux environs de Pont-Sainte-Maxence (Oise)].

J'ai retrouvé des *Lithoglyphus naticoides* en très grande abondance aux environs de Nancy, dans le canal de la Marne au Rhin, au mois d'octobre 1923; ces animaux forment des colonies particulièrement prospères sur la partie empierrée des berges qui est au voisinage immédiat des vannes amont

des écluses. Tout porte à croire que l'introduction des Lithoglyphes dans la région nancéenne est récente. Il est à présumer que ces Mollusques existent déjà actuellement dans les canaux français qui sont à l'Ouest et au Sud de la Lorraine; l'espèce a été signalée aux environs de Bâle, en 1909; le canal du Rhône au Rhin, qui emprunte la Trouée de Belfort et la vallée du Doubs, constitue une voie d'invasion éventuelle. Les malacologistes des régions de l'Est et du Sud-Est pourront vraisemblablement la trouver avant peu dans leurs canaux.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 27 Novembre

M. Cl. ROTX attire l'attention sur une confusion regrettable qui a été faite entre G.-Fr. Maratti et Jean-Paul Marat. Sous le titre de « Marat parrain d'une fleur », le Dr Cabanes a publié, en 1899, dans sa *Chronique Médicale*, une assertion de Jules Troubat, ex-secrétaire de Sainte-Beuve, attribuant faussement à Ant. Gouan la citation d'une plante dont Marat aurait été le parrain direct ou indirect, sous le nom de « *Romulea Maratti* ». Or, la phrase de Gouan (*Herborisations*, p. 3) est ainsi conçue : « *Ixia bulbocodium* Linné... *Romulea Maratti*, in litt. 1769, qui m'a dédié sa brochure anonyme en 1772. » Si il se fut agi de Marat, Gouan aurait écrit *Marati* de plus. Troubat n'a pas compris qu'il s'agissait simplement du botaniste italien, Giovanni Francesco Maratti, professeur de botanique à Rome, mort le 31 janvier 1777, auteur d'une brochure anonyme sur les genres *Romulea* et *Saturnia*, publiée en 1772, brochure dont il avait adressé et dédié un exemplaire à Gouan. Et ce dernier a voulu dire, dans la phrase susvisée, que l'*Ixia bulbocodium* a été classée dans le genre *Romulea*, par Maratti, qui lui écrivit à ce sujet une lettre en 1769. Voilà donc une erreur ou une confusion qu'il importait de corriger avant qu'elle ait eu le temps d'être admise par les botanistes et les historiens comme l'expression d'une réalité!

M. POTCHER a observé *Cotomia grandiflora* le 14 juillet dernier, à Fleury (Rhône), au bord d'un chemin sablonneux. La plante y est localisée sur une centaine de mètres, mais en très nombreux exemplaires. Jusqu'ici, elle n'avait pas été signalée dans le bassin du Rhône.

M. GUINCHET présente quelques espèces récoltées dans les Alpes-Maritimes, parmi lesquelles *Veronica cymbalaria*, *Euphorbia dendroides* et *Leucium hiemale*.

Bibliographie géologique. — Travaux du Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon. Vient de paraître : *Bathonien des environs de Mâcon*, 2^e partie, pl. XXV à XXXIII, œuvre posthume de LISSAJOUS. Prix : 26 francs. — S'adresser à F. ROMAN, 2, quai Saint-Clair, Lyon.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. le Dr CATHELIN, 21, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, à Paris, demande à acheter :

1^o Des Mammifères rongeurs et petits carnassiers de France et des colonies,

tout préparés et montés, en particulier la Marmotte, le Castor, le Desman ;
2° Des Reptiles, Batraciens, Serpents et Poissons de France et des colonies,
tout préparés pour collections ;

3° Des pièces d'Archéologie préhistorique bien déterminées. Faire offre.

M. GUERIN, 65, rue de la République, à Toulon, offre avec insectes de
Provence un bel assortiment de *Carabus monilis* V. *Rhodanicus*, V. *interpo-*
situs, V. *sequanus*.

M. CHOISY, 55, quai Pierre-Scize, Lyon, publiera, dès le 15 mars pro-
chain, une collection originale de dessins d'*Histoire naturelle*, par fascicules
de 16 planches et 16 pages de texte.

On peut souscrire dès à présent au prix de 6 francs le fascicule ; 20 francs
par an pour les quatre fascicules.

M. MEYRAN, 8, rue Dumont, Lyon, céderait à prix modéré, des séries
de 50 Mousses des Hautes-Alpes, en beaux exemplaires déterminés.

M. RAYMOND (G.), avenue Bel-Air, Antibes (Alpes-Maritimes), désire
acquérir Microtome de laboratoire, modèle moyen, parfait état.

M. MERLE « Les Coccinelles », route de Gap, Antibes, offre en livraisons
non coupées, Larousse mensuel, de sa fondation 1907 à fin décembre 1922.
Faire offre.

M. MANCINI (Cesare), Corso Ugo Bassi, 4, Genova S. Italie), désire rece-
voir des *Onthophagus* de tous pays qu'il achèterait au besoin, et des Coléop-
tères paléarctiques. Il offre en échange timbres-poste et Coléoptères italiens.

M. THERIOT (I.), Fontaine-la-Mallet, par Montivilliers (S.-I.), céderait :
1° Revue de Botanique (*Bull. de la Soc. fr. de Botan.* 1882-1895, complet,
relié en 6 volumes) ;

2° *Bull. de la Soc. fr. de Botan.* (édit. Lévêillé), 1898-1902 (complet, relié
en 5 vol.) ;

3° *Bull. de l'Acad. intern. de géog. botanique* (édit. Lévêillé) 1900-1918
(complet, 18 vol. reliés, deux en numéros).

Collection des Annales de la S. L. L.

Stock vendu pour organiser la Bibliothèque de la Société. Les prix sont indi-
qués franco de port, le premier chiffre pour la France et ses colonies, le
deuxième pour l'étranger.

Envoi contre paiement préalable : à M. RAVINET, trésorier, 11, rue Franklin,
Lyon.

Année 1845-1846 : *Compte rendu des travaux*, par J.-A. GÉRARD. — Notice
sur *Champagneux*, par ROFFAVIER. — Note pour servir à l'histoire de l'*Akis*
punctata. — Note pour servir à l'histoire des Donacées, par MULSANT. — Note
sur un cas d'Hermaphrodisme apparent chez le sexe mâle dans l'espèce ovine,
par REY. — Description de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus
(Carabiques), par FERROUD. — Observations sur plusieurs plantes nouvelles,
rares ou critiques de la France, par A. JORDAN. — Note sur une nouvelle
espèce du genre *Sphoria* (Hall.), par MULSANT. — 444 pages. Prix : 20 et
22 francs.

Le Gérant : O. THÉODORE.